



Ateliers d'art floral 2019-2020

A.V.F. VOIRON

Mercredi 16h30-18h30 ou 19h-21h

A.V.F. 72, Avenue des Frères Tardy 38500 VOIRON

Fiche inscription (cocher la plage horaire choisie)

Atelier de 2h - A.V.F. VOIRON

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel : Email :

16h30/ 18h30	19h/21h		16h30/ 18h30	19h/21h	
		16/10/2019 "Flamboyant"			25/03/2020 "Entre terre et ciel"
		06/11/2019 "Vendanges tardives"			15/04/2020 "Bienvenue"
		11/12/2019 "Trio festif"			06/05/2020 "Calme, douceur et beauté"
		22/01/2020 "Face à face"			17/06/2020 "Roseaie"
		12/02/2020 "Carnaval"			

Nombre de chèques :

Date :

Signature :

TARIFS	MODALITÉS
Adhésion Floriscola : 10 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec vosre fiche d'inscription et vosre fiche d'adhésion dûment remplies . La carte de membre de l'Association vous sera adressée par mail.
Adhésion A.V.F. : 33 €	A l'ordre de A.V.F. Voiron à remettre à Odile Berger
Support de l'année : 5 €	Chèque à l'ordre de Floriscola et remettre lors du 1 ^{er} atelier.
Ateliers (P.U) : 22.50 €	<ul style="list-style-type: none">• Établir autant de chèques que d'ateliers choisis• Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque• Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier.• L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque• Chèque à établir à l'ordre de Floriscola à expédier à Odile Berger 06 08 89 93 77 ou 04 76 55 59 78 odile.berger@orange.fr - 119 Impasse Champ Tourtel - 38690 COLOMBE ou à remettre aux permanences des A.V.F.

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs

Siège social : 16 rue Docteur Calmette 38000 Grenoble

blog : <http://floriscola.eklablog.com> E-mail : contact@floriscola.fr